



Réforme des retraites, un des 6 axes du programme de refondation sociale du MEDEF en 2002

Salaires, droit du travail, retraites, Sécu, minima sociaux, assurance chômage, ruissellement d'argent public au CAC 40 etc..., tout y passe !!

L'actualité avec le projet de réforme des retraites, nous ramène une fois de plus à la tribune de Denis Kessler, vice-président du Medef, le 4 octobre 2007 dans le magazine Challenges. Il s'exprimait au sujet des mesures annoncées par le nouveau Président de la République Nicolas Sarkozy et son gouvernement. Pour appréhender l'ampleur et la dangerosité de l'actualité 15 années plus tard, l'importance des mots, mérite de reprendre précisément son propos ainsi que le titre de sa tribune :

«[Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde !](#)

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !..... ».

Mais cette tribune avait été précédée en 2002 par l'intervention très forte du MEDEF dans la campagne de la Présidentielle. En pleine Campagne, il organisait 7 forums pour présenter son « Programme de refondation sociale ». Le baron Sellières dévoilait dans les médias son objectif qu'il qualifiait de fondamental, en appelant de ses vœux le gouvernement à : « instaurer un nouvel ordre économique et social pour remplacer le modèle mis en place en 1945 ».

Les 6 axes du programme du MEDEF :

1) Diminuer le rôle de l'État :

- déconcentration et délocalisation des compétences (cf, décentralisation Raffarin + toutes les lois sous Hollande et Macron (métropole, fusions, loi 3DS etc...)
- réduire les dépenses publiques.
- diminuer la fiscalité
- l'entreprise au cœur de la France (Métropolisation pour le « territoire entreprise »)

2) Réforme de la Sécurité Sociale :

- libérer l'entreprise de certaines cotisations sociales
- rationaliser les systèmes de soins
- mettre en concurrence les « opérateurs de santé

3) Réforme des Retraites :

- allongement de la durée de cotisation (rien sur l'âge, c'est pas leur problème)
- retraite à la carte et par points
- fonds de pension

4) Le dialogue social :

- nouveau système de représentativité (cf : discours de politique générale du premier ministre Fillon suivi de la réforme de 2008)

5) La formation :

- le retour à l'emploi, en instituant des règles à partir du constat que les revenus de non-activités sont trop importants par rapport aux revenus d'activités (cf : toutes les réforme de l'assurance chômage et des minimas sociaux qui fait des chômeurs et précaires des coupables !)
- réformer le marché du travail en adaptant le salarié à son poste de travail (Employabilité et Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- rapprocher l'école de l'entreprise (cf : réforme de l'enseignement professionnel et de l'université)

6) Réforme l'emploi

- travailler autant qu'on le souhaite (, loi travail, ordonnances Macron, travailler plus pour gagner plus....),
- retraites à la carte

Un État sous la coupe de l'Europe

Se rajoute à ce programme du MEDEF 2002, le poids de la commission européenne de Bruxelles. Le projet de réforme des retraites de 2019 en est la parfaite illustration.

En 2019, nous avons été nombreux à découvrir que la Commission Européenne, dans le cadre du « *Semestre Européen* », rend chaque année un avis personnalisé à destination des États-membres leur dictant le contenu et la mise en œuvre des politiques publiques

et y compris, de réformes structurelles. Elle le fait après que chacun des pays ait présenté son programme national de réformes (PNR) à la commission et qui doit être articulé avec celui du pacte de stabilité.

Selon les objectifs fixés et en reprenant les mots de la commission : *« le PNR expose la stratégie pour refonder notre modèle social, libérer l'économie et faire émerger un nouveau modèle de croissance... »*. Tout est dit ! C'est ainsi que le PNR présenté à la commission aboutit à des recommandations adoptées par le conseil européen : réforme des retraites, de l'assurance chômage etc.. !!

Ainsi, après l'allègement du « coût du travail » et de l'imposition pour les entreprises, après la baisse de la dépense publique, après la facilitation de la concurrence libre et non faussée sous peine de lourdes amendes etc....., nous découvrons les dernières recommandations de la commission et du Conseil de l'UE en juin et juillet 2019 . Les deux soutenaient et encourageait notamment la réforme des retraites, de nature à : *"contribuer à alléger la dette publique à moyen terme"*.

Nous avons également en mémoire les révélations sur le lobbying doublé du rôle de conseil de BlackRock, le plus gros investisseur du monde concernant la loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) et son volet consacré au nouveau plan épargne retraite (PER) que BlackRock encensait et pour cause...! (cf, chapitre précédent). En effet, une personne peut avoir plusieurs plans d'épargne retraite. Elle peut détenir un PER d'entreprise et un PER individuel, plusieurs PER d'entreprise et plusieurs PER individuels..., Il n'y a pas de limite. **BlackRock formulait également ses conseils sur le projet de réforme des retraites de 2019**. Macron avait d'ailleurs nommé Jean-François Cirelli président de la branche française de BlackRock, officier de la Légion d'honneur pour « service rendu » au capital !

En 2023, rien n'a changé! Pour répondre aux injonctions européennes, le projet sur les retraites est bien de baisser le montant des pensions tout en prolongeant la durée de cotisation ! Ce projet s'inscrit dans les objectifs fixés par la commission européenne de revenir le plus tôt possible aux 3% maximum de déficit par rapport au PIB et à une dette publique n'excédant pas les 60% du PIB.

Il en est de même de la baisse de la masse salariale qui conduit au blocage des salaires et à leur substitution au moyen des primes (participation et/ou intéressement). Ces dernières présentent l'avantage de pouvoir alimenter les plans épargne retraites divers, en lieu et place du système solidaire par répartition, financé par la part socialisée de notre salaire. La boucle est bouclée.

Sans commentaires..... !!